

Réflexion sur les besoins langagiers et communicationnels des étudiants infirmiers marocains

Faouzia EL OUAFI¹

ISPITS, Agadir

DOI : <https://doi.org/10.60481/revue-rise.N4.11>

Résumé

Cette contribution tente d'engager une réflexion sur l'enseignement- apprentissage des langues dans les centres de formation des infirmiers au Maroc. Nous commencerons par donner un aperçu général sur l'enseignement actuel des langues et de la communication dans ces centres de formation. Puis, nous tenterons de présenter quelques suggestions pour promouvoir un type d'enseignement linguistique et communicationnel susceptible de rendre l'étudiant-infirmier capable d'évoluer sans difficultés dans ses études et dans l'exercice de sa fonction.

Mots-clés : Français- communication- besoin langagier- Français sur Objectifs spécifiques- compétence- programme- analyse des besoins

¹ faouzia.elouafi.98@gmail.com

Abstract

This contribution attempts to initiate a reflection on the teaching-learning of languages in nursing training centers in Morocco in relation to the linguistic and communication needs required by the current world of work. We will begin by giving a general overview of the current teaching of languages and communication in these training centers. Then, we will proceed by putting forward some suggestions to promote a type of linguistic and communication teaching capable of making the nursing student capable of evolving without difficulty in their studies and in the exercise of their function.

Keywords: French - communication - language needs - French on specific objectives - skills – program- needs analysis.

Introduction

En parcourant les travaux sur le monde de l'éducation et de la formation, un constat général se dégage : presque tous les écrits et les réflexions des chercheurs portent sur l'école et les centres de formation des cadres de l'enseignement, en particulier les enseignants, oubliant par-là d'autres espaces de formation qui prennent en charge la formation d'autres catégories d'acteurs comme les futurs infirmiers, objet de notre réflexion. C'est un public qui attend de l'institution clinique l'acquisition des compétences linguistiques et communicationnelles lui permettant la réussite du processus de sa formation et de le préparer au monde du travail, espace de rencontre social par excellence.

Dans l'objectif de participer à la promotion de l'enseignement des compétences linguistiques et communicationnelles dans les Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) au Maroc, nous essayerons de voir comment les notions de « besoins langagiers » ainsi que les stratégies d'enseignement fondées sur les principes méthodologiques du Français sur Objectifs Spécifiques pourraient contribuer à l'acquisition et au renforcement des compétences linguistiques et communicationnelles permettant aux étudiants infirmiers d'affronter sur les plans verbal et comportemental des situations à la fois professionnelles et quotidiennes de plus en plus prégnantes et complexes.

Pour examiner cette problématique, et pour examiner les différents défis linguistiques et communicationnels que doivent relever les centres de formation des cadres de la santé, nous analyserons les spécificités institutionnelles et éducatives de ce type d'enseignement. Autrement dit, Sur quel(s) aspect (s) porte la formation dans son ensemble Privilégie-t-on l'enseignement de la langue ? D'un certain langage de spécialité ? Quels types de supports pédagogiques sont-ils utilisés ? Ne serait-il pas plutôt utile et rentable d'enseigner la langue à laquelle le futur infirmier serait confronté pendant sa formation, en l'occurrence la langue française ? Quel est le type de corpus discursif auquel les étudiants sont confrontés au cours de leur formation ? Ne serait-il pas bénéfique de renforcer la maîtrise du français dans ces instituts de formations d'autant plus qu'ils sont désormais appelés à s'inscrire dans le processus de la recherche académique institué par la nouvelle réforme basée sur l'adoption du système LMD ?

Ces différentes interrogations invitent à chercher les moyens susceptibles d'améliorer la situation et de réussir le projet pédagogique de formation linguistique et communicationnelle. Nous émettons, dans cette perspective, l'hypothèse que l'adoption de la notion de « besoins langagiers » et celle du « Français sur Objectifs » permet de rendre plus visible et plus rentable ce type de formation.

Deux parties d'égale importance nous guideront pour apporter des éléments de réflexions concernant cette problématique. Dans un premier temps, il sera question de présenter les Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de la Santé ; sur les plans de leurs structures géographiques et matérielles de formation, de leurs missions institutionnelles, et du type d'enseignement linguistique actuel. Quant à la deuxième partie intitulée « Adoption de stratégies d'enseignement basées sur l'action », elle s'intéressera à présenter l'état des lieux de l'enseignement du français dans ces établissements de la santé, à analyser la situation en fonction des notions proposées, de « besoins langagiers » et de « Français sur Objectifs Spécifiques » en vue de proposer des stratégies de mise en œuvre de méthodes efficaces pour un enseignement utilitaire et professionnel du français à caractère médical.

1. Les Instituts Supérieurs des Professions d'Infirmières de la Santé :

1.1. Présentation

Les Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de la Santé constituent des établissements de l'enseignement supérieur qui ne relèvent pas des universités, mais qui adoptent le système Licence Master Doctorat (LMD). Ils sont créés par le décret n°2.13.658 du 30 septembre 2013, et qui sont sous la tutelle de l'autorité gouvernementale chargée de la Santé.

La formation dans ces centres comprend trois cycles : Le cycle de la Licence professionnelle, le cycle de Master et le cycle de Doctorat.

La durée de formation au cycle de Licence est de 3 ans, soit 6 semestres. Le cursus de formation à l'ISPITS est fondé sur les modules composés de cours théoriques, de travaux pratiques et travaux dirigés et de stages couronnés par la rédaction de projets

:

1.2. Missions

Les ISPITS sont des instituts de l'enseignement supérieur qui ne relèvent pas de l'université, mais grâce à la nouvelle réforme, elles travailleront selon le système L (licence), M (master) et D (doctorat). En vertu de ce principe de la réforme, ces instituts rempliront les missions suivantes² :

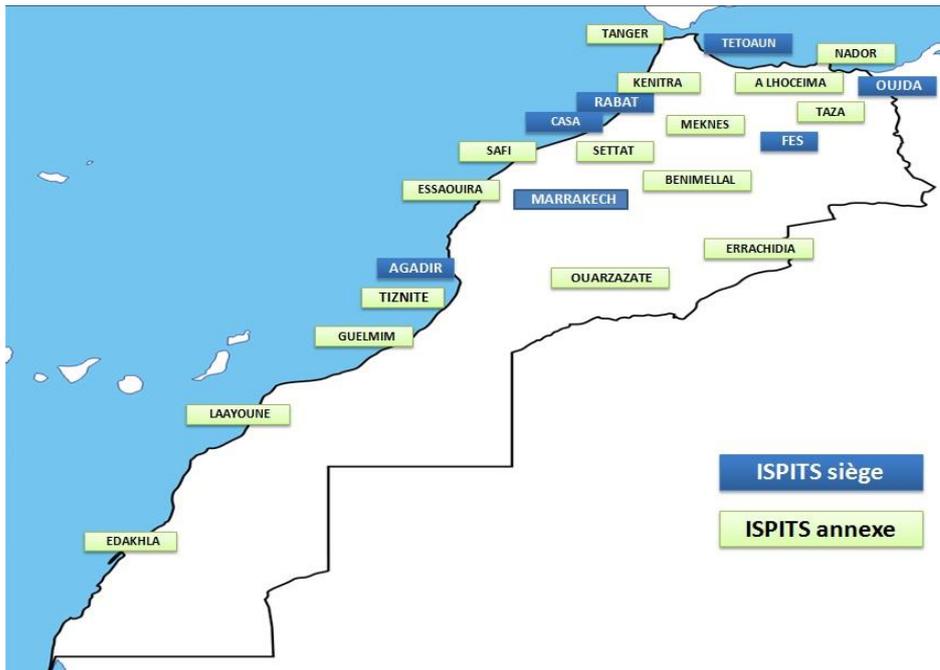
Ils participent à « l'effort d'intégration, de coordination et de rationalisation du système national de l'enseignement supérieur par la contribution ». En gros, ces établissements nationaux participent :

- Au développement des complémentarités avec les établissements de l'enseignement supérieur ;
- A la mise en place de passerelles avec les établissements de l'enseignement supérieur public au niveau des cycles, filières et options ;
- A la réalisation et à la conduite de programmes communs en matière de formation et de recherche ;
- A la promotion des synergies à travers l'émergence de centres ou pôles spécialisés

Ce sont par conséquent des structures nationales qui inscrivent dans leurs stratégies la formation initiale dans le domaine des sciences infirmières et techniques de santé (cycle de la licence professionnelle, cycle du master et cycle du doctorat), la formation continue, la recherche scientifique et technologique favorisant le développement de la profession infirmière et des techniques de santé, ainsi que la réalisation d'expertises liées aux domaines des professions infirmières et des techniques de santé.

La carte suivante donne une idée sur la présence de ces établissements de la santé à travers les différentes régions du royaume :

² Pour plus de précisions sur les Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé, consulter le site du ministère de la santé <http://ispits.sante.gov.ma>



Comme on le voit, à travers cette carte géographique, les ISPIST se répartissent au Maroc sous forme de sièges et d'annexes qui se concentrent dans les régions d'Agadir, de Béni Mellal, de Casablanca, d'Errachidia, de Fès, de Laayoune, de Marrakech, de Rabat et de Tétouan.

1.3. Enseignement linguistique

Nous signalons d'abord que l'enseignement de la langue française est une réalité que nous retrouvons non seulement dans les institutions scolaires ou à l'université, mais aussi dans des espaces qui prodiguent des enseignements professionnels, en l'occurrence l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de la Santé au Maroc. En effet, tous les cours de spécialité médicale sont dispensés en français, ce qui explique l'introduction du module de français et de communication dans les cursus de formation des futurs infirmiers marocains.

2. Adoption de stratégies d'enseignement basées sur l'action

Comme toute formation professionnalisante, celle des infirmiers se doit d'être pratique et pragmatique. Les candidats aux métiers de la santé doivent maîtriser l'outil linguistique utilisé pendant la formation et au cours de leurs recherches ultérieures. Ils doivent également maîtriser le lexique médical et communiquer convenablement avec un environnement médical. Avant de parler de ces besoins sur le plan du langage et de la communication, nous procéderons à un état des lieux de l'enseignement du français dans les ISPIST.

2.1. Etats des lieux de l'enseignement du français

Dans toutes les options de filières, il y a deux modules en rapport avec la langue et la communication : langues, communication, et informatique, et méthodologie de recherche, et parfois recherche documentaire. Le tableau suivant donne une idée sur l'importance réservée à la langue et la communication qui avec l'informatique forment un seul module :

Semestre 1 (option assistant-social)	Module 1- Langue, communication et informatique
Semestre 1 (options orthophonie, kinésithérapie, psychomotricité)	Module 4 : Langue – communication – informatique

Par ailleurs, un simple regard sur les concours de sélection des étudiants infirmiers montre que les critères de choix des candidats en langue française tournent autour de la maîtrise purement linguistique de certains faits de langue : la connaissance parfaite des différents temps grammaticaux, la maîtrise des notions de nom, d'adjectif, d'adverbe, etc. ainsi que leurs fonctions dans les phrases, l'usage correct des homonymes et des paronymes, etc. Pour une vue d'ensemble des types de questions ciblées pendant le concours, nous présenterons un exemple type de questions posées lors du concours d'entrée à ces centres de formations :

Epreuve de Français

Complétez pour les phrases suivantes le(s) mot(s) correctement orthographié(s) :

Q31. Les professionnels de santé travaillent souvent dans des équipes.....	A. Pluridisiplinaires	B. Pluridisciplinaires	C. Pluridiciplinaires	D. Pluridyseiplinaires
Q32. En pratique, il faut toujours donner aux patients des conseilsrendent confiants	A. Qui les	B. Qui l'est	C. Qu'il les	D. Qu'il est
Q33. Les deux semaines qu'il aà l'hôpital se sontavec beaucoup de peine.	A. vécu/écoulé	B. vécu/écoulés	C. vécu/écoulées	D. vécu/écoulés
Q34. Au niveau des établissements de santé, l'accueil consiste à orienter.....les patients	A. Gentiment	B. Gentieiment	C. Gentillement	D. Gentimment
Q35. Ce patient est victime d'un accident de la	A. voix publique	B. voie public	C. voix public	D. voie publique

Choisissez la définition du mot souligné ci-dessous qui vous paraît convenir :

Q36. <u>Morbide</u>	A. Mourant	B. Troublé	C. Mortel	D. Pathologique
Q37. <u>Défectif</u>	A. Incomplet	B. Vaincu	C. Imparfait	D. Abandon
Q38. <u>Pléthore</u>	A. Anarchie	B. Plénitude	C. Surabondance	D. Petite quantité
Q39. <u>Versatile</u>	A. Inconstant	B. Inutile	C. Superflue	D. Frivole
Q40. <u>Subalterne</u>	A. Remplaçant	B. Auxiliaire	C. Inférieure	D. Suppléant

Cochez la fausse réponse

Q41. Le verbe « soigner » se conjugue comme suit :	A. Imparfait : je soignais	B. Passé simple : je soignai
	C. Futur : je soignerai	D. Subjonctif présent : je soigne
Q42. Le verbe « tenir » se conjugue comme suit :	A. Imparfait : je tenais	B. Passé simple : je tins
	C. Futur : je tiendrai	D. Subjonctif présent : je tienne
Q43. Le verbe « devoir » se conjugue comme suit :	A. Imparfait : je devais	B. Passé simple : je dus
	C. Futur : je devrai	D. Subjonctif présent : je doive
Q44. Le verbe « savoir » se conjugue comme suit :	A. Imparfait : je savais	B. Passé simple : je sus
	C. Futur : je saurai	D. Subjonctif présent : je sache
Q45. Le verbe « voir » se conjugue comme suit :	A. Imparfait : je voyais	B. Passé simple : je vins
	C. Futur : je verrai	D. Subjonctif présent : je voie

Cochez la phrase correctement orthographiée. (Q46 à Q50)

Q46.	A. Il répartissait les tâches entre les membres de l'équipe lorsqu'il entendit un bruit très fort	B. Il répartissait les tâches entre les membres de l'équipe lorsqu'il entendait un bruit très fort
	C. Il répartit les tâches entre les membres de l'équipe lorsqu'il entendit un bruit très fort	D. Il répartit les tâches entre les membres de l'équipe lorsqu'il entendait un bruit très fort
Q47.	A. Si tu voulais, tu pourras réussir	C. Si tu voulais, tu pourrais réussir
	B. Si tu voulais, tu peux réussir	D. Si tu voulais, tu aurais pu réussir
Q48.	A. Elles se sont laissées arrêter	C. Elles se sont laissé arrêter
	B. Elles se sont laissé arrêter	D. Elles se sont laissées arrêtées
Q49.	A. La pièce qu'il a vu jouer l'a ému	C. La pièce qu'il a vu joué l'a ému
	B. La pièce qu'il a vue jouer l'a ému	D. La pièce qu'il a vu jouer l'a émue
Q50.	A. Si je peux, je viens	C. Si je peux, je venais
	B. Si je peux, je viendrais	D. Si je peux, je viendrai

On voit bien que l'évaluation porte sur la vérification pure et simple d'éléments linguistiques se rapportant aux problèmes lexicaux (en particulier la paronymie, l'homonymie, la synonymie) orthographiques et grammaticaux. Le tout présenté selon la méthode de questionnement Questions à Choix Multiples, ce qui donne une idée sur les types d'enseignement réservés au cours de langue française dans les centres de formation des infirmiers au Maroc. Une véritable refonte de ce système d'enseignement et de formation s'impose, à notre point de vue, en prenant en considération les besoins spécifiques de cette catégorie de public grâce à l'adoption des principes méthodologiques de la méthode du FOS.

2.2. Communication linguistique : les besoins langagiers et l'enseignement du Français sur Objectifs Spécifiques.

Il faut préciser de prime abord que la notion de « besoin » dans le dictionnaire LE PETIT ROBERT est définie comme suit :

Besoin (. fin XI^efr. bisunia / radical de soin et bi – auprès. Besogne¹ exigence née de la nature ou de la vie sociale. V. Appétence, appétit, désir, envie, exigence, faim, goût, nécessité, soif. [...] Rousseau : l'esprit a SES besoins ainsi que le corps [...].

Les besoins de qqn ou de qqch choses considérées comme nécessaires à l'existence obtenues par de l'argent [...]. 2° Loc. Verba. Avoir besoin de qqn ou de qqch. (Subjectif) ressentir la nécessité de, vouloir comme nécessaire, utile. V. Désirer, envier, exiger, réclamer, vouloir comme. Nécessaire, utile. V. désirer, envie (avoir envie), exiger, réclamer, vouloir. [...] ∅(Objectif) Il a besoin de qqch., de qqn, cette chose, cette personne lui est nécessaire, utile.

Le Petit Larousse illustré (1997 : 138) procède de la même définition en précisant : Besoin [...] (francique bisunia). 1. a... Désir, envie, naturels ou pas, état d'insatisfaction dû à un sentiment de manque. Besoin de boire, de manger, J'ai besoin de savoir [...] Avoir besoin de (qqn, qqch) : en sentir la nécessité l'utilité

Quant au dictionnaire Hachette, il précise que le terme « besoin » constitue “une exigence née de la nature ou de la vie sociale. Si le besoin de manger et de boire relève des exigences de la nature humaine, celui de communiquer est imposé par la vie en société »³

³ Petit Larousse illustré (1997: 138).

Toutes ces acceptions du terme insistent sur la notion de « désir », d'« envie » naturel, voire d'un manque. Il s'ensuit que ce désir à combler peut être une chose naturelle, un état psychique, etc. Les besoins peuvent par conséquent, être linguistiques et communicationnels. De ce fait, les didacticiens se sont emparés de ce concept vu sa pertinence dans le domaine de l'acquisition des langues et des cultures. En effet, selon le dictionnaire de la didactique du FLE⁴, « les besoins sont d'une part les attentes des apprenants (ou besoin ressenti) et d'autre par les besoins-objectifs (mesure par quelqu'un d'autre que l'apprenant) aucune des deux faces ne peut être éliminée ». Ce concept de « besoin » en langue a été mis en avant en didactique des langues, en particulier le Français Langue Etrangère grâce à la prise de conscience de la nécessité de donner une dimension fonctionnelle, voire actionnelle à la langue française en adoptant la méthodologie du Français sur Objectifs Spécifiques. Cette nécessité méthodologique s'explique par le fait que le public du FOS est caractérisé par des besoins en langue qu'il est urgent de combler. Cependant, les besoins se modifient au fur et à mesure que l'enseignement se déroule. C'est la raison pour laquelle l'enseignement de toute langue suppose de partir des besoins des apprenants ; ces besoins peuvent être « ressentis » et exprimés par le public intéressé lui-même ou dégagé par une tierce instance, en l'occurrence le formateur, l'organisme ou l'institution de formation. L'importance de cette notion de « besoin » est cruciale en didactique des langues. Dans ce sens, Louis Porchier⁵ précise à juste titre que ce terme trouve sa source dans le domaine biologique où il est question de boire, de manger, de dormir, etc. qui sont des besoins naturels auxquels il est logique d'ajouter des besoins langagiers et communicationnels qui assurent le sentiment de satisfaction et d'estime au sein de la société.

On verra que la notion de « besoins langagiers » est susceptible de mettre le doigt sur les principaux éléments à prendre en compte concernant la formation linguistique et communicationnelle des étudiants infirmiers des ISPITS au Maroc.

⁴ J-P CUQ, (dir.), Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris : CLE International, 2003.

⁵ Pour cette notion de « besoin » se reporter à L PORCHER, « Une notion ambiguë : les besoins langagiers », in Cahiers de CREFLEF, n° 3, Université et CRDP, Besançon, 1977

2.2.1. Identifier les besoins langagiers

L'étape ultime de la mise en œuvre de toute pratique de formation consiste à identifier les besoins du public qui sera en situation de formation. Cela suppose la collecte des informations auprès des individus, groupes et institutions concernés par un projet d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère pour mieux connaître leurs caractéristiques ainsi que les contenus et les modalités de réalisation de ce projet " ⁶. Comme le précise R RICHTERICH (1985), les besoins se manifestent différemment : ils sont d'abord d'ordre individuel, social ou institutionnel et concernent l'utilisation de la langue française dans la communication professionnelle ou quotidienne en société. Ces besoins peuvent être à caractère objectif car déterminés de manière neutre par l'institution ou les formateurs ou subjectif car spécifiques à l'apprenant lui-même. Ils peuvent finalement revêtir un aspect prévisible ou imprévisible en vertu de la situation de communication envisagée et vécue.

En ce qui concerne la présente réflexion, il faut s'accorder sur le principe que les besoins langagiers de cette catégorie d'acteurs professionnels se résument dans l'aptitude à lire, comprendre et être réactif en langue française étant donné que la totalité des cours et des modules de spécialité sont dispensés en français. Cette notion de « besoins langagiers » s'avère très utile et très fructueuse pour concevoir un plan de formation dans ce sens. Il n'est pas inutile de rappeler que ce concept a été aussi mis en avant au sein des travaux du Conseil de l'Europe en 1976 pour justement mettre l'accent sur la nécessité de procéder à l'analyse des besoins langagiers d'adultes évoluant ou comptant évoluer dans un contexte professionnel.

En gros, s'intéresser aux besoins langagiers des élèves infirmiers signifie être attentif aux stratégies à utiliser et à faire développer en vue de rendre le public concerné autonome dans la compréhension et la réception d'un certain nombre d'informations cliniques en français. Bien plus, ces étudiants infirmiers seront confrontés à des explications de cours en français, à des comptes rendus oraux ou écrits d'articles ou d'ouvrages en français.

⁶ R Richeterich. (1985). Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage. Collection F Recherche / application, Hachette, P 22-23

2.2.2. Mise en œuvre d'une stratégie efficace pour un enseignement utilitaire et professionnel du français médical

Le public des étudiants infirmiers se caractérise essentiellement par un univers lexical se rapportant au domaine général de la médecine. Il va par conséquent de soi qu'outre le besoin linguistique concernant la capacité à communiquer verbalement, un autre type de besoin se manifeste et qui devient aussi cruciale pour la formation ; il concerne le lexique médical. Cela interpelle bien évidemment les formateurs et les concepteurs des curricula de formation des étudiants infirmiers pour insister sur l'acquisition d'un ensemble de lexique en rapport avec le domaine médical. Ce langage scientifique, réservé normalement au personnel du secteur de la santé, permettra, à coup sûr, non seulement le transfert des connaissances scientifiques au domaine général de la santé, mais aussi une communication adéquate et réussie au sein de la communauté médicale.

Ce type de besoin langagier, rappelons-le, ressortit à d'autres catégories de besoins relativement à des publics variés qu'on peut ranger sous l'appellation de « Français sur Objectifs Spécifiques » (FOS). Nous estimons que la mise en place d'une stratégie de réforme de l'enseignement du français dans les centres de formation des infirmiers doit s'effectuer dans le cadre de cette discipline didactique, qu'est le FOS où il est question d'enseigner la langue à des fins utilitaires et/ou professionnelles. On distingue en effet le français scientifique et technique, le français fonctionnel, le français professionnel, le français militaire, le français sur objectifs universitaires et le français médical.

A ce propos, Jean Pierre-Cuq⁷ définit le FOS comme suit : « *Le français sur objectifs spécifiques est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures* ».

Cette définition a le mérite de préciser de manière claire et précise les contours sémantiques de cette expression. Le FOS, en effet, y paraît être conçu en vue de satisfaire à des besoins particuliers des apprenants majoritairement des adultes en situation de travail. En plus, Ce type d'enseignement fait usage d'une méthodologie active pour doter les apprenants des compétences nécessaires, notamment les aptitudes linguistiques.

⁷ J-P CUQ, (dir.), Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris : CLE International, 2003

Il n'est pas inutile de rappeler que le Français sur objectif spécifique (FOS), issu de l'expression anglaise « *English for Specific Purposes* » (ESP), constitue véritablement une spécialité au sein du champ de la didactique du FLE, et se positionne dans la perspective d'enseignement fonctionnel de la langue, l'objectif étant bien entendu d'acquérir des savoir-faire langagiers qui serviront de moyens pour engager des discussions et des débats en langue étrangère dans le cadre de l'exercice de la profession professionnelle⁸.

La formation sur objectif spécifique (FOS) repose sur des principes essentiels pour concevoir des programmes d'apprentissage adaptés aux besoins spécifiques des apprenants en général et des étudiants infirmiers en particulier. Cette méthodologie d'apprentissage repose essentiellement sur un certain nombre de principes méthodologiques qui conviennent très parfaitement à la formation du public médical aux enjeux de la parole et de l'écrit en langue française.

Signalons tout d'abord que la formation à base du FOS se fonde en grande partie sur la formulation des objectifs. Les objectifs spécifiques, en effet, sont dérivés d'un objectif général et doivent satisfaire un certain nombre d'exigences qui ont trait au niveau final d'activité de l'apprenant et les critères d'évaluation, à la description univoque du contenu de l'intention pédagogique, et à celle d'une activité de l'apprenant observable, en plus de la précision des conditions dans lesquelles le comportement requis doit se manifester.

Ensuite, un grand intérêt est donné à l'adaptation au contexte dans la mesure où le FOS prend en compte le contexte d'enseignement spécifique, et vise à répondre aux besoins des apprenants en fonction de leur domaine d'études ou de leur profession. Cette adaptation contextuelle permet de réussir l'analyse des besoins des apprenants des métiers de la santé, ce qui est une opération préliminaire avant la conception d'un quelconque programme de formation, le but étant d'identifier les compétences linguistiques nécessaires pour évoluer dans leur domaine professionnel.

Par ailleurs, la caractéristique principale du FOS est que c'est une approche à caractère actionnel dans la mesure où elle privilégie une approche de formation/action et alterne entre apports théoriques, analyses et conceptions didactiques. Le corpus de documents d'enseignement est puisé dans l'actualité disciplinaire, en l'occurrence le monde de la santé, ce qui permet de concevoir du matériel pédagogique à partir de documents authentiques.

⁸, Concernant la distinction entre Français sur Objectifs Spécifiques et Français de spécialité, se reporter à J.-M. et Parpette. C. MANGIANTE J.-M., *Le Français sur Objectifs Spécifiques : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, HACHETTE, 2004

Il faut signaler que cette méthodologie a donné ses fruits dans la formation du personnel de l'entreprise, comme le montrent les travaux de plusieurs didacticiens, entre autres J.- M MANGIANTE et C PARPETE qui, à travers leur ouvrage intitulé « "Le Français sur Objectifs Spécifiques : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours », ont expliqué les bénéfices de formation d'une telle procédure grâce à des exemples d'élaboration de cours de français selon la méthode du Français sur Objectifs Spécifiques.

Par conséquent, on peut dire que l'adoption des principes méthodologiques du FOS⁹ dans un contexte de formation des étudiants des métiers de la santé permet de renforcer les compétences linguistiques et communicationnelles des apprenants, tout en pensant à leur insertion professionnelle. Une telle formation insistera bien évidemment sur le vocabulaire médical et les expressions courantes utilisées dans le domaine de la santé. Il ne faut pas oublier que tout le corpus discursif utilisé dans les métiers de la santé au Maroc est rédigé en français, ce corpus concerne la rédaction de rapports, de dossiers médicaux et de notes de service. Sur le plan de la formation, l'importance sera donnée aux exercices de simulation, aux jeux de rôle et aux études de cas les plus fréquents pour renforcer les compétences pratiques, l'objectif principal étant de préparer les futurs infirmiers à une communication efficace et précise dans leur domaine de spécialité.

Il faut ajouter qu'au cours d'une intervention dans le cadre du module « langue et communication, » une véritable didactique du lexique médical est à mettre en pratique. Elle vise l'approfondissement des savoirs linguistiques aussi bien sur le plan de l'écrit que sur celui de l'oral, sans oublier l'assimilation et la mémorisation des concepts et termes en rapport avec le monde de la médecine. L'enseignant de français veillera à ce que les étudiants maîtrisent très bien la définition de ces termes sur le plan de leurs dérivations lexicales (radical des mots, leurs suffixes, préfixes, etc.). A partir de quelques supports textuels ou iconiques de spécialités, l'accent sera mis sur la capacité à dégager l'idée ou les idées principales et à pouvoir utiliser adéquatement ces termes de spécialités (biologie, anatomie, etc.).

⁹ Pour davantage d'information sur les principes méthodologique de l'enseignement désigné sous le nom « FOS », se reporter à Eurin S. et Henao M., Pratiques du français scientifique, Hachette/Aupelf, 1992 et à Mangiante J.-M. et Parpette C. : Le Français sur Objectif Spécifique, Hachette FLE, nouvelle collection f, 2004 qui sont des ouvrages de base en la matière.

Cette formation dans le cadre des exigences méthodologiques du FOS correspond parfaitement aux étudiants infirmiers étant donné que la durée de leur formation dans les centres est courte. Sans oublier que les modules consacrés à l'apprentissage linguistique ne couvrent pas entièrement toutes les années de formation

2.2.3. Le langage dans la pratique soignante

De manière générale, on peut dire qu'en situation de formation aux métiers de la santé, le langage occupe une place centrale dans la relation des étudiants infirmiers avec les formateurs d'une part et avec l'administration d'autre part. La maîtrise du vocabulaire de la santé et de la médecine s'avère nécessaire comme on vient de le préciser, mais il est important aussi de se doter des moyens linguistiques et communicationnels aptes à engager et réussir une communication dans ce contexte professionnel. Encore faut-il préciser que ce langage ne se limite pas seulement à la communication verbale, mais comprend également le non-verbal et le tactile, qui permettent aux soignants d'entrer en contact avec le patient et de lui prodiguer des soins tout en maintenant la distance appropriée pour le cadre de la bienveillance et de l'authenticité¹⁰

Dans les centres de formation des soignants infirmiers, l'importance est donnée, en plus des disciplines médicales de spécialité, à l'acquisition des aptitudes linguistiques permettant surtout de suivre la formation médicale, mais la réalité de la pratique soignante montre qu'il est difficile de dissocier la dimension verbale des autres paramètres communicationnels en particulier le non verbal (le toucher, le regard).

Le cours de communication doit insister sur l'appropriation par les étudiants des aptitudes communicationnelles permettant d'interagir avec l'environnement social, y compris les collègues et le staff administratif. Dans cette perspective, des séances de communication interpersonnelles sont à prévoir pour développer le sens de l'écoute, de la négociation, de l'augmentation, etc.

Il ne faut pas oublier que les étudiants une fois recrutés dans une zone de travail, surtout dans le monde rural, seront confrontés à d'autres réalités linguistiques. Ce qui nous renvoie bien évidemment à la notion de « besoins langagiers ». Richerich, précise, dans ce sens, que ce besoin correspond à ce qu' « *un individu ou un groupe d'individus interprète comme nécessaire à un moment et dans un lieu donné, pour concevoir et régler, au moyen d'une langue, ses interactions avec son environnement* » (RICHTERICH . R : 1982 :95)

¹⁰ SVANDRA P, BOULA J, MICHON F, et al. Le langage dans les soins. Soins. 2013 pp23-54.

Il s'ensuit que les besoins des étudiants infirmiers sont de trois dimensions : une dimension personnelle, une dimension langagière et une dimension spécialisée

(i) La dimension personnelle : elle correspond aux exigences des apprenants. Elle est aussi en rapport avec les attentes de l'institution de l'apprentissage de la langue en question

(ii) Besoins langagiers : ce sont les situations de communication auxquelles les étudiants seront confrontés soit pendant la formation soit dans le milieu du travail, sans oublier le corpus discursif qu'ils seront obligés d'utiliser comme les notes de services, les ordonnances des médecins, les comptes rendus lus et rédigés en français, etc.

(iii) Besoins spécialisés : ils se rapportent au lexique du domaine de la santé et de l'univers clinique.

3. Conclusion

Nous retenons de cette réflexion que le module de français et de communication demeure incontournable dans le cursus de formation des infirmiers en général. Du moment que les cours sont dispensés en français, le cours de langue et communication doit insister sur la maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit en insistant sur les spécificités du langage médical et sur les aptitudes communicationnelles à même de réussir les prestations effectuées tant durant la formation à travers tout le travail discursif entrepris en lisant des documents ou en rédigeant des comptes rendus, des notes de cours ou en effectuant des recherches académiques dans le domaine médical, ce qui devient aussi une activité essentielle grâce à la nouvelle refonte de centres de formations des infirmiers au Maroc, surtout l'introduction du système LMD.

La réflexion que nous avons entreprise dans ce sens nous a permis de prendre conscience de l'importance méthodologique de la notion de « besoins langagiers » et de la méthode basée sur l'enseignement par objectifs spécifiques. Cela aidera à identifier les types d'intervention linguistique et communicationnelle à introduire et à renforcer dans le cursus de formation des étudiants infirmiers au Maroc.

Il serait aussi intéressant, dans un travail ultérieur, de rattacher ces enseignements aux nouvelles compétences du XXI^{ème} siècle, ce qui permettra d'évoquer l'importance des nouveaux défis de la formation des futurs infirmiers, ce qui suppose d'avoir une idée claire et précise sur les particularités professionnelles, communicationnelles et humaines des professionnels de la santé d'aujourd'hui et de demain. Pour anticiper, nous dirons qu'il devient urgent de convoquer les découvertes des théories de recherche se reportant à la cognition et aux neurosciences. Il serait, en guise d'exemple, très intéressant de montrer jusqu'à quel point les principes analytiques des sciences de l'esprit, notamment le travail sur la mémorisation et la motivation permettent de rentabiliser la formation des étudiants infirmiers et par conséquent tous les autres acteurs de la santé.

Références bibliographiques

D Jacobi. (1999). La communication scientifique : discours, figures, modèles. PU....

Eurin S. & Henao M. (1992). Pratiques du français scientifique. L'enseignement du français à des fins de communication scientifique. Hachette-AUPELF

D. F., MOURLHON- « Penser le français langue professionnelle », in Le français dans le monde, coll. recherches et applications, n° 346, juillet- août, 2006

J MANGIANTE.- M. et C PARPETE., Le Français sur Objectifs Spécifiques : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Paris, HACHETTE, 2004.

J-P CUQ, (dir.), Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris : CLE International, 2003.

L PORCHER, « Une notion ambiguë : les besoins langagiers », in Cahiers de CREFLEF, n° 3, Université et CRDP, Besançon, 1977.

L PORCHER,, Identification des besoins langagiers de travailleurs migrants en France. Conseil de l'Europe/Conseil de la Coopération culturelle, 1980.

M.J Berchoud. & D Rolland. (2004). Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers. Le français dans le monde. Num spécial janvier 2004, Clé International.

R RICHTERICH., Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage, Collection F Recherches/ Applications, Hachett, 1985.

Petit ROBERT 1 (1988: 178)

Petit Larousse illustré (1997: 138).

T Ardouin. (2003). Ingénierie de formation pour l'entreprise. Dunod

SVANDRA P, BOULA J, MICHON F, et al. Le langage dans les soins. Soins. 2013 pp23-54.

Ministère de la santé, Guide des Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé, 2015

Sitographies :

<http://ispits.sante.gov.ma> (cité le 23/12/2023)

https://ispits.net/wp-content/uploads/2020/02/guide-ispits-.jawad_.pdf (consulté le 22/12/2023)